

## Financement Banque Mondiale / Crédit IDA N° 66860-CI

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°003 CI-PARU-468314-CS-QCBS-2024 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION DE DRAINAGE DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

#### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La Côte d'Ivoire est exposée aux risques de catastrophes naturelles telles que les inondations et les glissements de terrain, qui sont exacerbés par les effets de l'urbanisation rapide et du changement climatique. Les inondations sont un risque permanent dans le pays, surtout dans sa partie sud où les précipitations sont les plus importantes. On estime qu'en moyenne 60 000 personnes sont touchées par les inondations et que près de 0,7 % du PIB du pays est perdu chaque année. En outre, d'autres villes côtières comme Abidjan, Grand-Bassam, sont particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles liées à l'élévation du niveau de la mer.

Les causes de cette situation sont entre autres : (i) une infrastructure de drainage inadéquate et les investissements associés pour adapter le système aux conditions urbaines/climatiques actuelles et futures ; (ii) un déficit de fonctionnement des réseaux d'assainissement et de drainage ; (iii) l'occupation humaine de l'emprise des réseaux d'assainissement et de drainage et des sites impropres à la construction ; (iv) le déversement de déchets ménagers et autres dans les réseaux d'assainissement et de drainage ; (v) l'extraction incontrôlée de terres, la déforestation et le défrichage désordonné ; et (vi) l'obstruction des caniveaux et des drains.

Dans un tel contexte, le Gouvernement ivoirien et la Banque Mondiale ont initié le Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine dénommé « PARU » pour (a) améliorer la capacité de gestion des eaux pluviales par la construction/réhabilitation de systèmes de drainage primaires et secondaires ; (b) améliorer le système de gestion et de valorisation des déchets solides dans les localités cibles du PARU. Aussi, le projet vise-t-il à empêcher la création de nouveaux risques au fur et à mesure que les villes se développent et que la pression de l'urbanisation rapide s'intensifie, entraînant l'installation des populations dans les zones dangereuses. Le projet s'attèlera à intégrer la résilience dans la planification urbaine en réalisant des études et en développant des compétences en matière de planification urbaine résiliente. Ces activités seront soutenues par des investissements dans la technologie et les données numériques qui serviront de base à une meilleure planification urbaine.

En effet, l'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent d'avoir une vue d'ensemble de l'état du réseau de drainage mais surtout de planifier la maintenance des ouvrages pour un meilleur fonctionnement en période de pluie. A ce titre, il est envisagé la création d'une plateforme numérique pour la gestion du réseau de drainage au niveau du District Autonome d'Abidjan (DAA) afin d'accompagner l'amélioration des services d'assainissement avec une forte interaction avec les citoyens.

## **II. OBJECTIFS DE LA MISSION**

L'objectif général de cette mission est de concevoir, développer et mettre en œuvre un Système d'Information du Drainage (SID) à travers une plateforme numérique pour l'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) qui devra fonctionner 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. De manière spécifique, il s'agira :

- de faire un diagnostic de l'état des équipements informatiques et des données disponibles à jour dans les services de l'ONAD ;
- d'identifier et de déterminer (nature, quantité et spécifications techniques) des besoins (équipements, infrastructures, moyens matériels, humains, techniques et technologiques) nécessaires à la conception, la réalisation et l'exploitation (incluant la maintenance) du SID ;
- de développer et de mettre en place une plateforme numérique présentant l'ensemble des services avec des vues cartographiques et des moyens de communication avec les citoyens pour la remontée d'incidents sur le terrain ;
- de concevoir et de développer des outils de communication, à la fois web et mobile pour le citoyen avec le partage d'informations relatif au positionnement des fuites ou anomalies du réseau de drainage... ;
- etc.

## **III. RESULTATS ATTENDUS**

A l'issus de cette étude, il est attendu les différents résultats suivants :

- un état des lieux des besoins en outils numériques au niveau de l'ONAD est établi ;
- les applications mobiles et web du SIGD sont opérationnelles pour l'ONAD et le citoyens du DAA ;
- les interactions entre le SIGD, le SID et le SAP sont établis et fonctionnelles ;
- l'interconnexion entre le SID et les différentes plateformes métiers des délégataires du service de maintenance des ouvrages ;
- etc.

#### **IV. LIVRABLES ATTENDUS**

L'avancement du déploiement des modules sera aligné avec la mise à disposition de rapports provisoires et définitifs listé dans les Termes de référence.

#### **V. DUREE DE LA MISSION**

La durée des interventions du Consultant est estimée à **dix-huit mois (18 mois)**, hormis les délais d'approbation des rapports par le maître d'ouvrage et de la continuité de service.

#### **VI. PROFIL DU CONSULTANT**

CRITERES D'EVALUATION
<b>1. EXPERIENCE GENERALE DU CONSULTANT</b>
Avoir déjà réalisé, seul ou au sein d'un groupement au cours des dix (10) dernières années (2015-2024) des projets liés à la transformation digitale des entreprises/institutions par la mise en place de plateforme numérique, de système d'information à grande échelle. <i>Un minimum de trois (03) expériences sera exigé.</i>
<b>2. EXPERIENCE SPECIFIQUE DU CONSULTANT</b>
Avoir déjà réalisé, seul ou sein d'un groupement, au cours des dix (10) dernières années (2015-2024) :
<ul style="list-style-type: none"><li>- la mise en œuvre de système d'information de gestion du patrimoine urbain (routes, assainissement, eau potable, électricité, réseau de communication).</li></ul> <i>Un minimum de trois (03) expériences sera exigé.</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>- des projets de développement informatique et transformation digitale en Côte d'Ivoire ou dans la sous-région.</li></ul> <i>Un minimum de trois (03) expériences sera exigé.</i>
<b>TOTAL</b>

#### **VII. CONSTITUTION, DEPOT ET OUVERTURE DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERETS**

1. Les consultants éligibles et intéressés sont invités à soumettre un dossier de manifestation d'intérêt comportant **une lettre de manifestation d'intérêt** et les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission (présentation du cabinet et de ses références détaillées concernant l'exécution de missions similaires en Côte d'Ivoire et/ou à l'étranger, etc. **Au stade de l'évaluation de Manifestation d'Intérêt (AMI), seules les expériences générales et spécifiques des Consultants / Firmes sont considérées. A ce stade, les CV des experts ne sont pas exigés.** Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

2. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et adressées au **Coordonnateur du Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU) au plus tard le vendredi 14 février 2025 à 10 heures précises**, sous pli fermé, en deux (02) exemplaires (1 original + 1 copies) et cinq (5) clés USB contenant la version numérique, portant la souscription : « **Avis à Manifestation d'Intérêt relatif au recrutement d'un consultant firme pour Mise en place d'un Système d'Information de Drainage dans le District Autonome d'Abidjan.**», et déposées à l'adresse géographique indiquée ci-après :  
**Unité de Coordination du Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (UC-PARU) Côte d'Ivoire, Abidjan Cocody, II Plateaux, 7ème Tranche, quartier Zinsou, située à l'opposé de l'agence commerciale de la CITELCOM Contacts : 07 67 80 46 53**
3. L'ouverture des plis se fera le **vendredi 14 février 2025 à 10 heures 30 minutes**, à l'adresse ci-dessus indiquée.

### **VIII. METHODE DE SELECTION**

Le Cabinet sera recruté selon la méthode de Sélection Fondée sur la **Qualité et le Coût (SFQC)**, conformément au règlement de passation de marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI) pour les fournitures, travaux, services autres que des services de consultants et services de consultants de la Banque mondiale version septembre 2023. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objectif de solliciter des firmes compétentes, en vue d'établir une liste restreinte dans le cadre du **recrutement d'un consultant firme pour Mise en place d'un Système d'Information de Drainage dans le District Autonome d'Abidjan.**

Les cabinets intéressés doivent solliciter les termes de référence, en adressant la demande à **la Spécialiste en Passation des Marchés du Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU)**, les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h. Tél : 07 67 80 46 53 Emails : [angeleyorot@yahoo.fr](mailto:angeleyorot@yahoo.fr) avec en copie [olazeni@gmail.com](mailto:olazeni@gmail.com)

**Le Coordonnateur du Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU)**